

1 - Code du Sport et le MFT

- a) Quelles sont les prérogatives du MF1 ? Indiquez si certaines d'entre elles sont sous conditions (mentionner les prolongements possibles au MF1).
- b) Selon le code du sport, quel est le matériel spécifique obligatoire en milieu naturel :
- Pour les plongeurs encadrés dans l'espace 0-20m ?
- Pour les plongeurs encadrés dans l'espace 0-40m ?
- Pour les plongeurs autonomes ?
- Pour les encadrants ?
- c) Complétez le tableau ci-dessous, dans les colonnes « Compétence minimale... » et « Effectif maximal de la palanquée... »



ANNEXE III-16a

Conditions d'évolution en enseignement en plongée à l'air en milieu naturel (Article A. 322-82).

ESPACES D'ÉVOLUTION	APTITUDES MINIMALES DES PLONGEURS	COMPÉTENCE MINIMALE de la personne encadrant la palanquée	Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)
Espace de 0 à 6 mètres	Baptême Débutants		
Espace de 0 à 12 mètres	Débutants en cours de formation vers les aptitudes PE-12 ou PA-12		
Espace de 0 à 20 mètres	Débutants ou PE-12, en cours de formation vers les aptitudes PE-20 ou PA-20		
Espace de 0 à 40 mètres	PE-20 ou PA-20, en cours de formation vers les aptitudes PE-40 ou PA-40		
Espace de 0 à 60 mètres	PE-40 ou PA-40, en cours de formation vers les aptitudes PE-60 ou PA-60		

2- Organisation FFESSM

Qui élit les présidents :

- a) Des commissions techniques départementales ?
- b) Des commissions techniques régionales ?
- c) De la commission technique nationale ?
- d) Des Comités départementaux ?
- e) Des Comités régionaux ?
- f) Du Comité national ?

3 - Contenus de formation (MFT)

- a) Lorsque la commission technique nationale émet un avis sur l'évolution de notre activité, comment cet avis peut-il nous être applicable ?
- b) Citez 2 façons dont les moniteurs peuvent prendre connaissance de l'évolution des cursus de formation applicables et des règlements édictés par la FFESSM ?

4 - Responsabilité civile et pénale

Dans le cadre de nos activités d'encadrement de plongée, notre responsabilité peut être engagée dans différents cas. Présenter succinctement un cas de responsabilité :

- a) Civile, et ce que nous risquons (+ exemple) ?
- b) Pénale, et ce que nous risquons (+exemple) ?

5 - Assurances liées à la licence fédérale

Lors d'une adhésion à une licence fédérale FFESSM, le club a l'obligation de proposer les assurances individuelles complémentaires négociées par la fédération.

- a) Quels types de risques couvrent-elles ?
- b) Donnez un exemple

6 – CACI

Le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique (CACI) est-il obligatoire ? Et s'il l'est, qui le délivre pour :

- a) Un pratiquant de moins de 14 ans ?
- b) Un pratiquant de plus de 14 ans ?
- c) Un pratiquant handicapé ?
- d) Un pack découverte ?

7 - Les équipements de protection individuelle (EPI)

A quoi servent les EPI ?

8 – Normes

- a) Comment pouvez-vous vous assurer, rapidement et visuellement, qu'un produit est conforme aux exigences réglementaires de la communauté européenne ?
- b) Où puis-je prendre les informations pour vérifier que le produit que je viens d'acheter va bien pouvoir être utilisé pour ce que je compte en faire (détendeur, ordinateur plongée, ...) ?

9 - Connaître et respecter le milieu naturel

Espèces courantes dans les sites de pratique concernés. Donnez le nom commun de chacune des espèces présentes dans les vignettes ci-dessous :

a)



b)



c)



d)



a)

b)

c)

d)

10 - Promotion des valeurs citoyennes de la république par le sport

Citez deux thèmes des valeurs citoyennes de la FFESSM ?

1 - Code du Sport et le MFT

- Quelles sont les prérogatives du MF1 ? Indiquez si certaines d'entre elles sont sous conditions.
- A quelles autres qualifications fédérales pouvez-vous prétendre une fois MF1 ?
- Selon le code du sport, quel est le matériel d'assistance et de secours obligatoire en milieu naturel

2- Organisation de la plongée en France et dans le monde

Vous souhaitez participer aux activités dans deux clubs de la FFESSM. Indiquez combien de licence(s) et d'adhésion(s) vous devrez prendre ? Justifiez votre réponse.

3 – Code du sport

Quels est le matériel obligatoire pour les plongeurs autonomes à 12 m (PA12) en milieu naturel ?

4 - Responsabilité civile et pénale

En tant que Directeur de plongée, votre responsabilité peut être engagée.

Donnez un exemple de Responsabilité civile dans ce cadre d'activité ?

Donnez un exemple de Responsabilité pénale dans ce cadre d'activité ?

5 - Assurances liées à la licence fédérale

Que couvre l'assurance incluse avec la licence ?

Est-elle obligatoire ?

Que couvre l'assurance complémentaire ?

Est-elle obligatoire ?

6 – CACI

Dans quels cas un plongeur doit-il présenter un Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée, par un médecin fédéral, spécialisé ou du sport ?

7 - Les équipements :

- Que signifie la présence du pictogramme ci-dessous sur nos matériels de plongée ?



- Votre club met à disposition des masques à destination de ses adhérents. Quels précautions le club doit-il prendre au sujet de cet EPI ?

8 - Connaître et respecter le milieu naturel

Il existe un réseau des plongeurs des Commissions Biologie et Environnement Subaquatiques coordonnées par la CNEBS de la FFESSM. Comment s'appelle ce réseau ?

9 - Promotion des valeurs citoyennes de la république par le sport

Citez deux thèmes des valeurs citoyennes de la FFESSM ?

1 - Code du Sport et le MFT

- Quelles différences faites-vous entre une qualification et une aptitude ?
- Un plongeur ayant une certification étrangère que vous ne connaissez pas, prend la licence et adhère dans votre club, et souhaite participer à la prochaine plongée d'exploration dont vous serez le Directeur de plongée.
Expliquer les éléments qui vont pouvoir vous aider à lui donner une aptitude lors de cette plongée ?
- Quel est le matériel obligatoire pour les plongeurs autonomes ?
- Complétez le tableau ci-dessous (flèches bleues)



2-

ANNEXE III-16b

Conditions d'évolution en exploration en plongée à l'air en milieu naturel (Article A. 322-82).

ESPACES d'évolution	PLONGEE ENCADREE			PLONGEE AUTONOME	
	Aptitudes minimales des plongeurs encadrés	Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)	Compétence minimale de la personne encadrant la palanquée	Aptitudes minimales des plongeurs en autonomie	Effectif maximal de la palanquée
Espace de 0 à 6 mètres	Débutants		E1 ou GP ou P4		
Espace de 0 à 12 mètres	PE-12		E2 ou GP ou P4	PA-12	
Espace de 0 à 20 mètres	PE-20		E2 ou GP ou P4	PA-20	
Espace de 0 à 40 mètres	PE-40		E3 ou GP ou P4	PA-40	
Espace de 0 à 60 mètres	PE-60		E4	PA-60	

Organisation FFESSM

Au sein de la FFESSM, quelle différence faites-vous entre « Être licencié » et « Être membre d'un club » ?

3- Contenus de formation (MFT)

Quel est le niveau d'encadrement minimum pour :

- Un Directeur de plongée en piscine.
- Le baptême d'un enfant de 10 ans en piscine ?
- Un baptême d'un adulte en milieu naturel ?
- Un directeur de plongée quand un stagiaire pédagogique MF1 (E2) enseigne en piscine sans la présence d'un E4 sur site ?

4 - Responsabilité civile et pénale, obligation de moyen

Dans le cadre de votre activité de Directeur de plongée, vous êtes soumis à une obligation de moyen. Donnez-en une définition en utilisant un exemple.

5 - Assurances liées à la licence fédérale

- a) Quelle est la durée maximale d'une licence FFESSM ?
- b) Quelle est la durée maximale de l'assurance en responsabilité civile incluse avec la licence ?

6 – CACI

Citez 4 cas dans lesquels la licence fédérale et le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication ne sont pas obligatoires dans la pratique de la plongée.

7 – Les équipements

Quelles inscriptions devez-vous retrouver gravées sur une bouteille de plongée ?

8 - Connaître et respecter le milieu naturel

En tant que directeur de plongée, quelles consignes rappelleriez-vous pour sensibiliser au respect de l'environnement aquatique avant une plongée ?

1 - Code du Sport et le MFT

- a) Quelles différences faites-vous entre une qualification PE40 et une aptitude PE40 ?
- b) Complétez le tableau ci-dessous, dans les colonnes « Compétence minimale... » et « Effectif maximal de la palanquée... »



ANNEXE III-16a

Conditions d'évolution en enseignement en plongée à l'air en milieu naturel (Article A. 322-82).

ESPACES D'ÉVOLUTION	APTITUDES MINIMALES DES PLONGEURS	COMPÉTENCE MINIMALE de la personne encadrant la palanquée	Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)
Espace de 0 à 6 mètres	Baptême Débutants		
Espace de 0 à 12 mètres	Débutants en cours de formation vers les aptitudes PE-12 ou PA-12		
Espace de 0 à 20 mètres	Débutants ou PE-12, en cours de formation vers les aptitudes PE-20 ou PA-20		
Espace de 0 à 40 mètres	PE-20 ou PA-20, en cours de formation vers les aptitudes PE-40 ou PA-40		
Espace de 0 à 60 mètres	PE-40 ou PA-40, en cours de formation vers les aptitudes PE-60 ou PA-60		

- c) Quel est le matériel obligatoire pour les plongeurs autonomes ?
- d) En tant que directeur de plongée en milieu naturel (MF1, MF2 ou P5), devez-vous avoir une qualification supplémentaire pour faire plonger une palanquée dans laquelle se trouve un recycleur ?
- e) La fiche de sécurité :
Comment doit être conservée ?
Pendant combien de temps doit-elle être conservée ?

2- Organisation FFESSM

Le comité directeur de la FFESSM est élu :

- Pour quelle durée ?
- Combien sont-ils ?
- Quels sont les postes réservés ?
- Quelle est la répartition des postes entre les femmes et les hommes ?

3- Contenus de formation (MFT)

Quel est l'âge minimum pour obtenir les qualifications suivantes :

- Plongeur bronze :
- Niveau 1 :
- PE40 :
- Niveau 2 :
- PA40 :
- Guide de palanquée :
- Initiateur :
- MF1 :
-

Quelle est la qualification minimale pour encadrer un baptême de plongée :

- En piscine pour un enfant de 10 ans ?
- En piscine pour un enfant de 12 ans ?
- En piscine pour un enfant de 14 ans ?
- En fosse de plongée de 20m maximum, mais sur le plateau de 6 mètres, pour un adulte ?

4 - Responsabilité civile et pénale, obligation de moyen

En tant que Directeur de plongée, votre responsabilité peut être engagée.

Donnez un exemple de Responsabilité civile dans ce cadre d'activité ?

Donnez un exemple de Responsabilité pénale dans ce cadre d'activité ?

5 - Assurances liées à la licence fédérale

Que couvre l'assurance incluse avec la licence ? Donnez un exemple.

Et que couvre l'assurance complémentaire optionnelle ? Donnez un exemple.

6 – CACI

Le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique (CACI) est-il obligatoire ? Et s'il l'est, qui le délivre pour :

- a) Le passage du Niveau 1 à 12 ans ?
- b) Le passage du PA40 ?
- c) Un pratiquant handicapé ?
- d) Un pack découverte ?

7 – Les équipements

Quelles inscriptions devez-vous retrouver gravées sur une bouteille de plongée ?

8 - Connaître et respecter le milieu naturel

Il existe un réseau des plongeurs des Commissions Biologie et Environnement Subaquatiques coordonnées par la CNEBS de la FFESSM. Comment s'appelle ce réseau ?

1 - Code du Sport et le MFT

- Quelles sont les prérogatives du MF1 ? Indiquez si certaines d'entre elles sont sous conditions.
- A quelles autres qualifications fédérales pouvez-vous prétendre une fois MF1 ?
- En tant que DP, sur quels éléments pouvez-vous vous appuyer pour définir l'aptitude d'un plongeur
- Selon le code du sport (Art. A. 322-72), quel est le rôle d'un Directeur de Plongée ?

2- Organisation FFESSM

- Lorsque la commission technique nationale émet un avis sur l'évolution de notre activité, comment cet avis peut-il nous être applicable ?
- Citez 2 façons dont les moniteurs peuvent prendre connaissance de l'évolution des cursus de formation applicables et des règlements édictés par la FFESSM ?

3- Contenus de formation (MFT)

Quelle est l'âge minimal pour obtenir les certifications suivantes :

- PE12 ?
- N1/PE20 ?
- PE40 ?
- PA12 ? + Quel âge minimal pour l'autonomie ?
- PA20 ? + Quel âge minimal pour l'autonomie ?
- PA40 ? + Quel âge minimal pour l'autonomie ?
- Passer l'examen initiateur (E1) ?
- Passer l'examen Guide de palanqué ?

Quels sont les conditions de pratique pour un PE40 âgé de moins de 16 ans ?

4 - Responsabilité civile et pénale, obligation de moyen

Dans le cadre de nos activités d'encadrement de plongée, notre responsabilité peut être engagée dans différents cas. Présenter succinctement un cas de responsabilité :

- Donnez un exemple dans lequel la responsabilité civile, et ce que nous risquons (+ exemple) ?
- pénale, et ce que nous risquons ?

5 - Assurances liées à la licence fédérale

Que couvre l'assurance incluse avec la licence ?

Que couvre l'assurance complémentaire ?

6 – CACI

Citez 2 cas dans lesquels la licence fédérale et le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication ne sont pas obligatoires dans la pratique de la plongée en scaphandre.

7 – Les équipements

Quelles sont les pièces à détenir et à afficher dans un local de gonflage au sein d'une structure de plongée ?

8 - Connaître et respecter le milieu naturel

Il existe un réseau des plongeurs des Commissions Biologie et Environnement Subaquatiques coordonnées par la Commission Nationale Environnement Biologie Subaquatique de la FFESSM. Comment s'appelle ce réseau ?